

PASS SANITAIRE

Les Pyrénées-Atlantiques, fortes d'un taux d'incidence du Covid-19 largement sous le seuil d'alerte, ont annoncé jeudi 7 octobre un allègement des mesures sanitaires, avec la fin du masque obligatoire dans les établissements exigeant un passe sanitaire (restaurants, bars, musées, bibliothèques etc.). Le masque tombe également pour tous les enfants des écoles primaires mais aussi à l'extérieur, à l'exception d'endroits fréquentés où le passe n'est pas requis, comme les marchés, les brocantes, les files d'attente ou les manifestations, selon un communiqué de la préfecture.

TESTS DE DEPISTAGE

À partir du 15 octobre, les personnes majeures non vaccinées et sans ordonnance devront payer pour effectuer un test de dépistage. Les tests PCR coûteront 44 €, les antigéniques 22 € s'ils sont effectués en laboratoire et 25 à 30 € en pharmacie.

HISTOIRE DE CRISE

Personne ne pourra oublier l'épidémie de Covid-19. Mais le temps pourrait bien emporter les milliers de petites histoires vécues par les citoyens, souvent restés invisibles, frappés directement ou indirectement par la crise sanitaire.

Pour faire avancer la recherche et conserver une "mémoire" de cette pandémie, l'Institut Covid-19 Ad Memoriam a lancé le 7 octobre une plate-forme numérique de collecte de témoignages.

Sur le site internet www.histoiresdecrise.fr, chacun pourra venir témoigner, raconter son histoire, ordinaire ou extraordinaire, sur cette crise sanitaire à l'échelle planétaire.

ENVIRONNEMENT

Vous souhaitez changer de fournisseur d'électricité pour être conforme à vos choix personnels en termes environnementaux et financiers mais vous êtes peut-être perdu ou avez quelques craintes ?

La Commission Environnement a établi un document de synthèse réalisé à partir de l'étude Greenpeace (disponible en Mairie et sur le site) et vous propose quelques sites qui peuvent vous aiguiller :

<https://selectra.info/energie/ele-ctricite-verte#fournisseurs>
<https://blog.wattissime.com/guid-es-dossiers/offres-et-fournisseurs/top-5-10-fournisseurs-offres-electricite-verte#ancree2>
<https://www.guide-electricite-verte.fr/>

SEMAINE DU CLIMAT

Des soirées d'information sont organisées par l'Association IZPINDAR (avec le soutien de la CAPB et du Pôle d'Hasparren)
14/10/21 Maison pour tous - Ayherre- 19h00: énergie, gestion des haies Laurent Nevoux SCIC Bois Bocage Energie
16/10/21 Centre Helgar Hasparren 17h00: Les aides à l'énergie dans l'habitat - Info aides avec Nicolas Duvalet (SOLIHA)

10/10/1895 :

Nous relevons dans la liste de récompenses de l'exposition de Bordeaux, le nom de notre compatriote Jules Ouzi pour la représentation de ses machines motrices (classe 731).

4/10/1894 :

La dame Larçabol, propriétaire à La Bastide a porté plainte à la gendarmerie au sujet d'un acte de malveillance dont elle vient d'être pour la deuxième fois victime. Pour la deuxième fois, en effet, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, on a enlevé le portail en fer de son jardin et on est allé le jeter à 30 mètres de là, sur la route. La gendarmerie recherche l'auteur de ce méfait.

Mais tout d'abord, halte aux idées reçues :



VRAI

Il est possible de quitter votre opérateur historique en toute simplicité et sans coupure de courant car la distribution restera toujours assurée par Enedis.

VRAI

L'énergie produite par les fournisseurs n'est pas toujours propre. Cela dépend en effet des opérateurs. Certains produisent désormais une électricité à partir d'énergies renouvelables (solaire, éolienne,, hydraulique...) et non plus fossiles (nucléaire, charbon, pétrole, gaz,...). Faire le choix d'énergies propres permet de réduire la pollution à court et long terme.

VRAI/FAUX

L'énergie propre est elle plus chère ? bien souvent, vous retrouvez une réduction de votre facture par rapport au tarif régulé d'EDF.

Le Bastid'Infos est aussi consultable au format numérique sur www.labastideclairence.com

**RETOUR VERS ... LE FUTUR ?!
Ici, quelques brèves sur la vie du village au 19ème siècle !**



COVID-19

Le virus et ses variants circulent toujours !

Gardez bien vos distances : 2 mètres minimum et évitez au maximum tout contact avec d'autres personnes.

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour, toussiez dans votre coude et évitez de toucher votre visage.

Portez un masque dans les transports, les lieux publics ou privés confinés et les lieux publics extérieurs, même si vous êtes vacciné(e).

Informations fiables, claires et à jour :

www.mesconseilscovid.sante.gouv.fr



**Mairie - Place des Arceaux
64240 La Bastide-Clairence**

05 59 70 29 10

mairie@labastideclairence.com

www.labastideclairence.com

[labastideclairenceinfos](https://www.facebook.com/labastideclairenceinfos)



BASTID'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Octobre 2021

Vol. 1 - N°7



RETOUR SUR LE RALLYE DES LEGENDES

Quelques 12 véhicules de collection et de grande valeur étaient en exposition sur le fronton le mercredi 22 septembre après-midi. Petits et grands ont pu admirer les bolides et ont eu la chance de prendre quelques photos !

RAPPEL SITE INTERNET

Afin de créer une liste de commerçants et d'artisans sur le nouveau site internet de la mairie, nous demandons à tous les acteurs économiques du village d'envoyer par mail ou de déposer en mairie, leurs coordonnées complètes le plus rapidement possible. Merci d'avance.



SERVICES PUBLICS

BAUX RURAUX

Des terres agricoles communales vont se libérer en fin d'année et l'année prochaine dans la campagne bastidote et feront l'objet d'un appel à candidatures. Les premiers dossiers de demande sont à retirer au secrétariat de la mairie. Merci de contacter les secrétaires dès que possible. La date limite de dépôt est fixée au 10 novembre pour le premier lot de 1,5 hectares à attribuer. La commission Agriculture travaillera ensuite sur les dossiers reçus. Le conseil municipal devra ensuite valider le dossier selon les critères retenus.



PLH (Plan Local Habitation)

Si vous souhaitez faire des travaux d'amélioration de votre logement, que vous soyez propriétaire ou locataire (avec accord du propriétaire), pour votre résidence principale ou pour louer votre logement, vous pouvez bénéficier d'aides de l'état, du département, de la communauté d'agglomération pays basque et de la commune.

Ces aides concernent des travaux d'économie d'énergie, d'amélioration de l'accessibilité du logement, des travaux importants de réhabilitation ou pour remettre un logement vacant sur le marché.

Pour savoir si vous êtes éligibles et pour entamer les premières démarches, allez sur le site de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat):

<https://monprojet.anah.gouv.fr>

C'est l'organisme Soliha Pays Basque qui centralise les demandes.

Pour tous renseignements utiles ou pour un rdv, n'hésitez pas à les contacter au 05.59.46.31.50 ou par mail :

habitat-paysbasque@soliha.fr

Attention, toutes les demandes doivent être réalisées avant le début des travaux.



TAXE FONCIERE

Lors du dernier conseil municipal du 28 septembre, les élus ont décidés, à la majorité (11 pour et 1 abstention) de limiter l'exonération de 2 ans de la taxe foncière à 40 % pour les constructions neuves à usage d'habitation qui ne sont pas financées par des prêts aidés par l'état.

Comme le prévoit l'article 1383 du code général des impôts, cette exonération de 2 ans sur les propriétés bâties, de droit commun, concerne les constructions nouvelles ou additions de constructions, les reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement.

Pour tous les projets financés par des prêts conventionnés ou prêts aidés par l'état prévus aux articles L130-1 à L130-6 du code de la construction et de l'habitation, l'exonération reste à 100 %.

DU CÔTÉ DES PROS



VENTE DE TALOS

Naomi Glorieux, qui a travaillé cet été sur le marché fermier, continue l'aventure et propose aux villageois une vente de talos salés et sucrés tous les jeudis soir sur la place des Arceaux.

A votre dégustation !

LE COIN DES ASSOS

LES AINÉS RURAUX

Le 16 octobre, l'association Génération Mouvement, en partenariat avec le club des aînés ruraux, organise à la Bastide-Clairence une grande manifestation intitulée « **Journée de la Solidarité** ».

A 10h30, une visite guidée du village est réalisée par l'Office du Tourisme, suivie d'un déjeuner (sur réservation) aux restaurants des Arceaux et Baso Xuria (Colline d'Iduki).

Réservation directement auprès des restaurateurs (menu à 25 €).

Pour clore cette journée, un concert avec « Gogotik » aura lieu à 15h00 à la salle Inessa de Gaxen, ouvert à tous, 15 € l'entrée. Le bénéfice de ce spectacle permettra d'aider à financer le projet de la maison d'Enfants de Jatxou.

Venez nombreux participer et soutenir cette belle initiative !



RANDONNÉE GOURMANDE

L'association des parents d'élèves de l'école publique organise sa première **randonnée gourmande** le dimanche 17 octobre 2021.

Rendez-vous à 8h30 pour le café à Pont de Port (tennis) et départ à 9h00.

Parcours possibles : 11 et 7 kms

Participation: 5 € par personne (gratuit pour les - de 12 ans).

A l'issue de la manifestation une vente de talos sera organisée.

Inscription :

apeleschenesrouges@gmail.com

ou au 06 27 44 14 23

Dimanche 17/10/21

Randonnée gourmande et familiale

2 parcours

7 et 11 kms

Départ 9h de la piscine (Café à 8h30)

Coin gourmand avec vue

Participation 5€ (gratuit pour les - de 12 ans)

Pass-sanitaire

Vente talos et boissons



VENTES DE NOËL

L'APEL de l'Ecole Privée continue de se mobiliser pour financer des activités pour les enfants par la vente de :

• chocolats de Noël

Les bulletins de commande sont à retirer à l'école aux heures d'ouverture.

Vous avez aussi possibilité de commander en ligne sur le catalogue :

https://it4v7.interactiv-doc.fr/html/Catalogue_Saveurs_Chocolats_pdf_735.

Bon de commande

<https://asso.initiatives.fr/c1/PAUNPV>

grâce au code : PAUNPV

Réglez directement par carte bancaire.

Date limite des commandes: lundi 08 novembre

• sapins de Noël

Réservation au mois de novembre (information et commande auprès de Christophe Leglise au 06.02.03.27.61).

Livraison prévue le week-end du 4 & 5 décembre sur la place des Arceaux lors du Téléthon et du démarrage des illuminations de Noël.

• séance photos

Séance Photo gratuite (seul ou en famille) sur le thème de Noël avec le studio Art et Lumière le dimanche 5 décembre à la salle Saint-Blaise.

Date limite d'inscription le 28 novembre.

Informations & réservation auprès de Marion DUCAZEAU au

06.77.13.02.76 ou par mail : mducazeau@gmail.com

EXPOSITIONS ESTIVALES

Cet été, quelques expositions se sont succédées dans la salle Arkua, au rez-de-chaussée de la maison Darrioux entre début juillet et fin septembre: on a pu y découvrir des peintures, sculptures, bijoux d'artistes locaux et moins locaux.

Artiste Bastidote, Mireille Mauris-Demauioux, a exposé ses créations en juillet et août, en association avec d'autres créateurs de la région.



Du 8 au 30 septembre, vous avez certainement découvert les œuvres d'artistes peintres de talent, Huguette Fior, Isabelle Tavani, Marie Heuvet, Flo Tajan, et Isabelle Géli, internationalement reconnue avec notamment une cotation Drouot.

Elles ont tenu la galerie tour à tour en binôme.

Ravies de la fréquentation (plus de 1000 visiteurs) et des rencontres faites au cours de ce mois d'exposition, elles souhaiteraient vivement retenter l'expérience !

Rendez-vous donc l'année prochaine, Mesdames !



RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE L'ETE

L'Asinerie de Pierretoun, en collaboration avec Bienvenue à la Ferme, a organisé le 19 août dernier une sympathique rando gourmande, avec 2 parcours (13 km pour les plus aguerris et 3,5 km pour les familles), ponctués de pauses gustatives, lectures paysagères, découverte de l'asinerie.

Après un repas fermier, place à une démonstration de traite, suivie d'une dégustation de lait d'ânesse.



Esperantza a animé le village tout l'été avec des spectacles de danse basque, des mutxiko et fandango tous les dimanches sur le fronton, des visites guidées du village chantées et dansées en coopération avec Txanbelaxoan et les chorales Ahoz et Mendi Xola de Bardos. Une clôture en beauté avec la projection en plein air de "Danza" un très joli film sur la danse basque.

